

Marloie, le 3 mars 2020

**Compte-rendu du Groupe de travail sur l'enfance et la  
jeunesse dans la commune de La Roche-en-Ardenne  
Mardi 03/03/20 à 9h30**



Présents :

- Guy Gilloteaux (Bourgmestre), Céline Frippiat (Comité de Parents de Vecmont et membre de la CLDR), Nathalie Antoine (MCAE Bamberie), Frédérique Diependaele (Préfète de l'Athénée), Nathalie Hubert (P'tits Soleils), Raphaël De Lamotte (Bibliothèque), Hélène Bodart (MCFA), Charlotte Descamps (AMO Mic-Ados), Marine Jordant (CIRAC), Muriel Cambier (CIRAC), Marie-Christine Denis (Ecole communale d'Ortho), Véronique Manand (Ecole communale de Bérismenil-Samrée), Nathalie Michel (Ecole fondamentale libre de La Roche), Malorie Jacques (Directrice Institut Saint-Joseph / Sacré-Cœur), Isabelle Loncin (ATL), Alexandre Ogden (Miroir Vagabond), Jennifer Wasnaire (Miroir Vagabond) ;
- Bureau d'études Orthogone (auteur du PCDR) : Pierre Poncelet
- FRW : Catherine Servotte et Fanny Van Der Smissen

Excusés :

Dominique Gillard (1<sup>er</sup> Echevin en charge de l'enseignement), Alain Wiesen (Directeur de l'école communal de Vecmont et Beusaint), Christine Dispaux (Maison de l'Adolescent à Marche-en-Famenne)

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil par le Bourgmestre
2. Contexte de la réunion et état des lieux de la thématique du jour, suivis d'un brainstorming
3. Travail sur les fiches-projets
4. Divers

## 1. Introduction

Guy Gilloteaux, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les participants à ce Groupe de travail qui porte sur l'enfance et la jeunesse.

## 2. Contexte

La Commune de La Roche-en-Ardenne s'est lancée dans une seconde Opération de Développement rural dont l'objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. En 2017, il y a eu des consultations dans les différents villages et depuis, un échantillon représentatif de la population a intégré la CLDR (Commission locale de Développement rural) pour travailler sur les atouts et faiblesses de la commune.

Cette commission a établi une ébauche de stratégie qui fixe, sous forme d'objectifs, les lignes directrices du développement de la commune pour les 10 années à venir. Cette stratégie pourra être atteinte par la mise en œuvre de projets et d'actions concrètes, inscrits dans le PCDR (Programme communal de développement rural, un document qui synthétise l'Opération de Développement rural).

A ce stade, des groupes de travail, ouverts à la population et à des personnes ressources, sont mis en place afin :

- D'approfondir nos connaissances sur un **thème précis**
- De vérifier **les objectifs de la stratégie**
- De déterminer les **projets et actions** à réaliser.

Au terme de ce cycle de groupes de travail, une synthèse de ceux-ci sera présentée en réunion de CLDR, afin notamment de faire les liens entre les différentes thématiques et d'estimer les suites à donner.

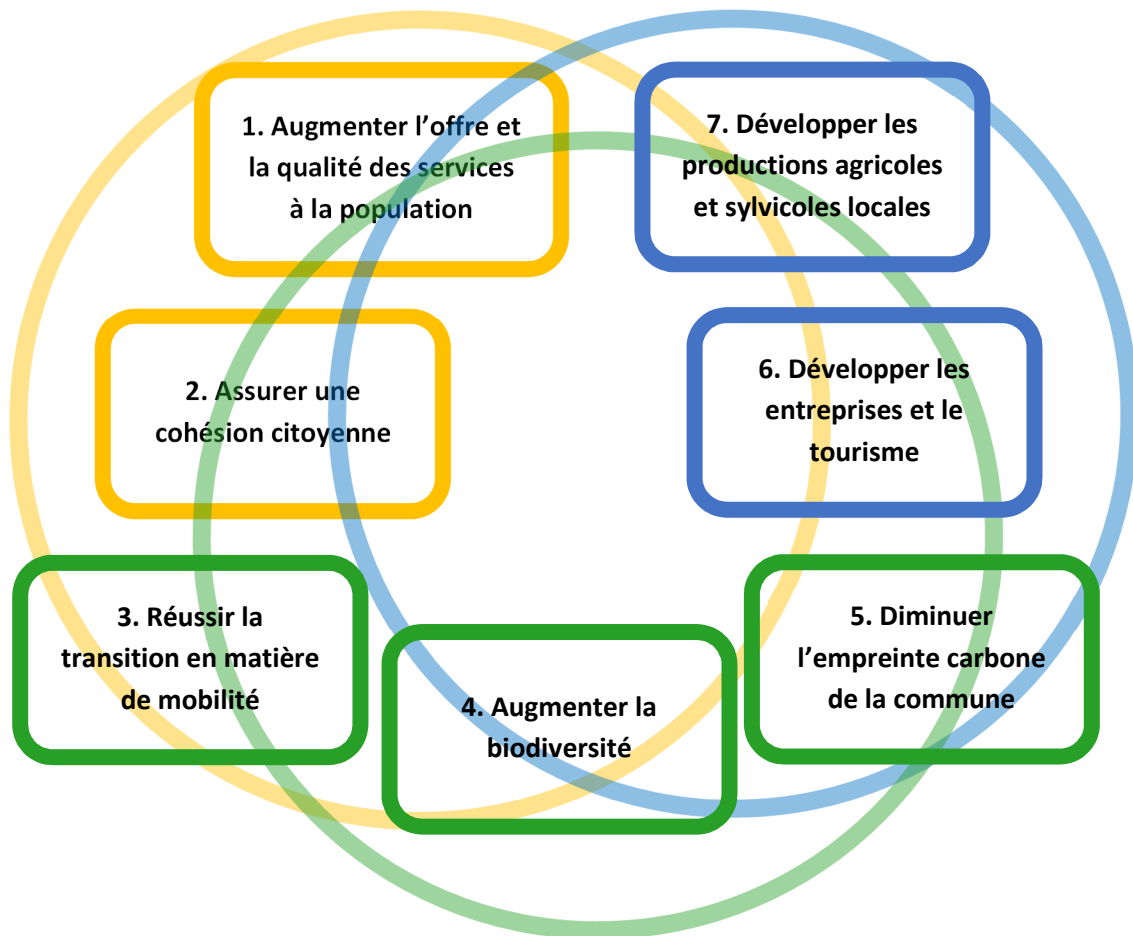
## 3. Etat des lieux et perspectives

La FRW présente un bref état des lieux des initiatives, acteurs, institutions présents sur la Commune...

Les participants s'arrêtent un instant sur la pyramide des âges et les perspectives d'évolution de la population (globale et au niveau de la tranche d'âge 0-19 ans). Un creux conséquent se situe à la tranche des 30 – 34 ans, ce qui a pour conséquence une diminution des jeunes enfants sur la commune. Catherine Servotte attire l'attention sur l'importance d'attirer des jeunes ménages, et la nécessité d'offrir des services en matière d'accueil et de scolarité, afin que la tendance actuelle ne se vérifie pas à l'avenir.

Enfin, un zoom est fait sur la stratégie provisoire du PCDR, et en particulier l'objectif 'services' :  
« Augmenter l'offre et la qualité des services à la population »

Cet objectif est tiré de la stratégie ci-dessous :



### **Brainstorming**

La FRW propose aux participants de réfléchir ensemble à des besoins/lacunes qui seraient partagées par différents acteurs/institutions (en fonction des consultations recueillies ou demandes envoyées à la FRW), ...

- Une première réaction concernant l'acquisition d'un bus communal. Les écoles aimeraient permettre plus d'excursions aux élèves, ou du moins avec plus de facilité (ex : se rendre à la projection d'un film à Hotton -18 km- est compliqué. Résultat : « *on ne sort plus de l'école* »).
- Local pour les accueillantes : les accueillantes ne sont pas toujours favorables à mettre à disposition une partie de leur habitation pour l'accueil d'enfants (0 – 3 ans) (normes à respecter, critères précis, souhait de séparation entre domicile et lieu de travail, ...). Si la Commune pouvait mettre un (des ?) local(ux) à disposition, Les P'tits Soleils pourrait engager des puéricultrices salariées (un changement de statut récent leur permet d'avoir accès au statut de salarié). Remarque : la Commune offre une aide de 750 euros à l'installation d'une accueillante.
- Local pour la Bambinerie : la structure compte actuellement 15 places d'accueil, et souhaiterait devenir une crèche permettant une capacité de 21 places. Seulement, les locaux actuels de la Bambinerie ne permettent aucune extension.

- Les places d'accueil de la petite enfance sont le premier chaînon dans le maintien des enfants sur le territoire communal : crèche ou co-accueil – école primaire dans le village – école secondaire à La Roche centre. Quels atouts pourrait-on mettre en place pour parvenir à ce que les élèves restent sur la Commune ?
- Local pour les activités du Miroir Vagabond. Le Miroir Vagabond travaille beaucoup en itinérance, et manquent de locaux sympas, chaleureux, et si possible *hors établissements scolaires* car les jeunes y sont déjà toute la journée. Un endroit neutre, dans lequel des permanences pourraient avoir lieu régulièrement, et où les jeunes pourraient se poser et poser des questions s'ils ont envie).
- MADO à Marche : cette Maison de l'adolescent est un nouveau service mis en place par la Province début 2019, dont l'objectif est d'aider les jeunes dans toute une série de domaines, et le cas échéant, de les renvoyer vers les professionnels adéquats selon leurs besoins.
- Mic-Ados : les professionnels se déplacent vers les jeunes, à leur domicile, pour les rencontrer sur leur milieu de vie.
- Repas chauds ? La demande n'est pas généralisée, au contraire. Les contraintes liées à l'Afsca sont conséquentes et les coûts sont trop élevés.
- Le co-accueil adresse une demande de synergie avec la bibliothèque : une aide dans la sélection de livre pour les 0 – 3 ans, avec possibilité de changements ou de renouvellement. La bibliothèque offre déjà ce service dans les écoles, très apprécié. Cela demande beaucoup de temps, mais le changement des bibliobus en « véhicules pouvant aller dans les écoles » permettrait de dégager du temps à la bibliothèque qui pourrait alors se tourner aussi vers les crèches et le co-accueil pour ce type de service. Raphaël, de la bibliothèque, rappelle que les crèches accueillent régulièrement « Mamy et Papy lisent », qui sont des bénévoles de La Roche, ayant reçu une formation en lecture jeunesse via la bibliothèque.

#### 4. Travail sur les projets

Catherine Servotte passe en revue les projets (dont certains ressemblent davantage à des objectifs) qui ont été proposés lors des consultations en 2017.

- Créer des places d'accueil - Rationalisation/regroupement de l'accueil pour l'enfance
- Avoir un local plus sympa pour les plaines de vacances de l'ATL
- Faire vivre les écoles (objectif)
- Ouvrir une école maternelle et primaire à Hives
- Besoin en locaux pour : la bibliothèque, la 1ere année secondaire d'enseignement alternatif (projet de Valérie Renard et ISJ/ISC)
- Aménager un local pour les jeunes + piste de skateboard à l'Athénée
- Créer une antenne du planning familial de Marche (en-dehors de l'école)
- Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité
- Augmentation de l'information vers les jeunes
- Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon...)

- Instaurer un bus à la demande... Réaménagement Proxibus
- Développement de la mobilité lente et l'accessibilité pour tous
- Diversifier et soutenir l'offre culturelle + coordination
- Amélioration de l'offre sportive
- Rénover l'ancienne école de Cielle - Relancer le comité de jeunes à Cielle
- Rénover les locaux du foot qui se dégradent et le terrain de tennis à Bérismenil
- Amélioration de la salle du Faubourg

✓ **Méthode :**

Les participants sont invités à...

- Se répartir en **sous-groupes** en mélangeant les institutions/publics cibles
- Piocher dans la liste affichée des projets, imaginer une ou plusieurs nouvelles idées (*NB : possibilité de traiter plusieurs projets*)
- Remplir une fiche-projet avec différents cadres à remplir : intitulé du projet, sa description, sa justification, sa mise en place et le(s) porteur(s)

✓ **Synthèse en plénière** (rapporteur)

Un rapide retour du travail des sous-groupes est réalisé en séance plénière. Les fiches-projets se trouvent ci-après, et elles seront traitées et amendées par la CLDR à la fin des GT.

Les fiches-projets traitées concernent :

- Un bâtiment pour des locaux multiservices
- Un local polyvalent
- Un bus communal
- Rendre les livres accessibles aux 0-3 ans
- Pôle citoyen rassemblant et accueillant toute une série d'acteurs/associations

**Remarque générale :**

Grande satisfaction des participants à se rencontrer et échanger sur les activités de chacun : organiser une rencontre de ce type annuellement ?

5. Divers
-----------

La FRW invite les participants :

- Au Festival 'A travers champs', jeudi 5 mars à 20h au Faubourg Saint-Antoine où sera projeté le documentaire « Depuis les champs », suivi d'une rencontre avec des agricultrices de LR

- Aux prochains GT organisés dans le cadre du PCDR :
  - ✓ Mobilité & sécurité routière : 4/3 - Salle du Plateau - Vecmont
  - ✓ Nature, environnement, forêt : 18/3 - Ancienne école - Bérismenil
  - ✓ Economie & tourisme : 25/3 - La Fête des Blés - Warempage
  - ✓ Cohésion citoyenne, associations, sport, intergénérationnel, culture : 1/4 - Cercle Saint Pierre – Halleux

La Fondation rurale de Wallonie remercie l'assemblée et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Fanny Van Der Smissen